

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 août 2014**

Convocation du 25 août 2014

Le Conseil municipal de Marcilly-les-Buxy s'est réuni le vendredi 29 août 2014 à 20 heures 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Billon, Maire.

Etaient présents :

. Mmes GILLES, GOYARD, JAILLET, VIET,

. MM BILLON, CARPENTIER, MARILLIER, MONNERET, PACAUD, SIXDENIER, VERNOT,

Etaient excusés :

. Mmes GUILLEMIN, RICHARD donnant pouvoir à M. MARILLIER, SALIEGE, M. RENAUD

M. Anthony PACAUD est nommé secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance de Conseil municipal du 01 août 2014.

M. le Maire demande à ajouter à l'ordre du jour :

- Création d'un poste d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe
- Remplacement des membres de la commission des listes électorales
- Vote de l'indemnité de conseil du trésorier de la commune

### **Création d'un poste d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe**

Mme Lydie BILLON a été reçue à l'examen « d'adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe – option restauration collective, liaison froide, liaison chaude (hygiène et sécurité alimentaire) qui s'est déroulé le 28 avril. Ce poste n'étant pas répertorié dans les classifications des agents de notre commune, il convient de créer le poste pour avancement de grade correspondant à l'emploi effectué.

### **Remplacement des membres de la commission des listes électorales**

Monsieur Daniel GODIN, délégué de l'administration et Monsieur Marcel MEUNIER, délégué du Tribunal de Grande Instance, ne souhaitent plus faire partie de cette commission. Le Conseil Municipal doit proposer 3 personnes au Sous-Préfet et 3 au Président du TGI, afin qu'ils puissent nommer chacun un représentant.

### **Vote de l'indemnité de conseil du trésorier de la commune**

Après avoir pris connaissance des documents correspondant, le Conseil Municipal valide le montant de l'indemnité de conseil à 100% du montant prévu, soit 408,38€.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal demande à rencontrer M. CHAPOTOT, trésorier de la commune.

### **Préparation de la rentrée scolaire :**

Transport scolaire, service du Conseil Général : A compter de la rentrée de septembre, le coût de transport des enfants de l'école primaire, le matin est facturé. Jusqu'à ce jour, un accord avait été trouvé pour bénéficier gratuitement du service du collègue. 12 élèves ont utilisés le service pour l'année scolaire écoulée. Après lecture de la circulaire du Conseil Général puis du courrier électronique détaillant le montant de la participation, au vu des différences d'interprétation et donc de montant à payer, le Conseil Municipal ajourne cette question et demande à avoir des précisions.

Proposition des Taxi ROSATO : Des familles de Saint Martin d'Auxy n'ayant pas de solution pour le transport du mercredi midi, ainsi qu'une famille des Baudots, une possibilité est proposée

gratuitement pendant une année scolaire par les taxis ROSATO si la commune de Marcilly-lès-Buxy leur alloue une autorisation de stationnement. Le Conseil Municipal valide cette proposition et donne une autorisation de stationnement pour l'année scolaire (6 pour, 3 abstentions, 3 contre).

#### Rythmes scolaires :

Le Conseil Municipal fera un point d'étape après un mois de fonctionnement. Il confirme l'obligation d'une autorisation écrite des parents si l'enfant ne participe pas aux activités périscolaires alors qu'il a été inscrit.

#### Règlement périscolaire

Le Conseil Municipal valide le règlement périscolaire en y ajoutant la possibilité de payer la garderie périscolaire par chèque CESU.

#### Travaux de voirie 2014

Les travaux doivent débuter la semaine prochaine, pour un montant de 19 207,86€ TTC et 3 888€ TTC de point à temps. Suite aux intempéries, des reprises de chemin, de voirie et d'accotement sont à prévoir.

#### Diagnostic énergétique des bâtiments communaux

Le diagnostic énergétique de l'école a été réalisé par l'entreprise NEO Energie ce lundi 25 août. Un point succinct est réalisé par M. Florent MARILLIER. Le rapport détaillé sera présenté par Mme Emilie LACHAUX lors de la prochaine réunion de conseil municipal.

#### Visite des stations d'épuration le samedi 13 septembre

Le Conseil Municipal confirme que les habitants pourront visiter la station d'épuration situé entre le Martrat et les Coulons le samedi 13 septembre. Le point de départ est situé devant la mairie à 09h30.

#### Désignation des délégués locaux du CNAS

Le Conseil Municipal désigne Emmanuelle GILLES pour être représentante des élus au CNAS et Marie-Christine DEVOUCOUX pour être représentante du personnel.

#### Convention pour la vérification et la réparation courante des poteaux d'incendie

Le Conseil Municipal prend connaissance du renouvellement de la convention avec Veolia Eau pour le contrôle des 10 poteaux d'incendies (598€ HT/an). Il ajourne ce point de l'ordre du jour en attendant des précisions d'obligation réglementaire.

#### Rapport annuel sur le service d'élimination des déchets

Le rapport sur le service d'élimination des déchets sera adressé aux membres du conseil municipal pour qu'ils en prennent connaissance.

Les membres du conseil municipal,